
*Personnels ITRF de l'Éducation nationale,
La pétition « le mépris ça suffit ! » sur le bureau des ministres de tutelle*

Le vendredi 10 juin 2022, lors d'une audience avec Monsieur Vincent Soetemont, DGRH (Directeur général des ressources humaines des ministères de l'Éducation nationale (MEN), et de l'enseignement supérieur, de la recherche (MESR), et avec son adjoint, Monsieur David Herlicoviez, nous leur avons remis la pétition en 2 exemplaires, au nom de toutes et tous les signataires, que nous remercions pour leur soutien.

Cette pétition va être transmise aux deux nouveaux ministres, Monsieur Pap NDiaye, ministre du MEN, et Madame Retailleau, ministre du MESR, qui assurent ensemble la tutelle pour les personnels ITRF de l'Éducation nationale.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler la colère et l'incompréhension de ces personnels face à l'ignorance et le manque de reconnaissance qu'ils ressentent, étant systématiquement exclus des négociations de revalorisations indemnitaire ou d'amélioration de carrières.

Pour rappel, les revendications portées par cette pétition :

- une réelle **revalorisation de l'indemnité** de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) ;
- un plan de **requalification** permettant d'augmenter les possibilités de promotion ;
- **l'arrêt des suppressions de postes** d'ITRF et de l'externalisation de certaines missions ;
- des **créations de postes de titulaires ITRF**, notamment pour titulariser les CDD et les CDI.

La DGRH s'est déclarée très à l'écoute de ces problématiques, et nous a affirmé en faire une priorité dans la loi de finances 2023, en attente des arbitrages budgétaires.

Une harmonisation des régimes indemnitaires des deux filières, administrative et technique, devrait être engagée rapidement.

En outre, nous avons demandé une cartographie nationale des emplois pour les personnels de la filière laboratoire en EPLE, et dénoncé les suppressions de postes d'ITRF en académies.

**Mais les effets d'annonce ne suffiront pas si rien ne se concrétise pour 2023.
C'est pourquoi nous resterons plus que vigilants à ce que ce discours ne reste pas sans suite.**

Choisy-le-Roi, le 13 juin 2022